

4 RÉGION

COMMERCE Une nouvelle chocolaterie ouvre ses portes au centre-ville.

Alexandre, l'homme-chocolat de retour dans sa ville de Nyon

GREGORY BALMAT
gregory.balmat@lacote.ch

«Cela m'a semblé facile et naturel», déclare tout sourire le futur chocolatier de la rue du Collège à Nyon. La boutique n'ouvrira que samedi, mais il émane déjà de ces quelques mètres carrés une atmosphère chaleureuse, douce et un peu espiègle. Un magasin à l'image de son propriétaire, en somme. «C'est peut-être parce qu'il s'agit d'une aventure familiale que tout me semble si évident», renchérit l'artisan un peu ému. Et il est vrai qu'entre la vitrine et le logo imaginés par sa fille de douze ans, l'implication de son épouse dans l'entreprise et les inestimables coups de main d'un beau-père bricoleur, l'homme a de quoi se sentir soutenu par sa famille.

Un cadre idéal pour se lancer tant Alexandre Paul l'aura ardemment désiré cette petite arcade nichée au cœur du vieux Nyon. Un emménagement que l'intéressé voit comme un retour aux sources. «J'ai fait mon apprentissage de boulanger chez Marti à Nyon, raconte Alexandre, j'ai toujours été très attaché à ma ville». Pourtant, son métier de chocolatier, il l'apprendra à Bougy-Villars.

Il a fait ses armes dans le laboratoire de Tristan

C'est en 1999, qu'Alexandre Paul fait ses débuts à la chocolaterie de Tristan. Cette longue collaboration de quatorze ans verra la confirmation d'une philosophie héritée de son maître d'apprentissage de chez Marti. «J'ai appris à tout faire maison, à exclure le plus possible les produits industriels de mes préparations. Avec Tristan, nous sommes très vite tombés d'accord là-dessus, un vrai artisan se doit de procéder de la sorte».

En 2013, Alexandre éprouve pourtant le besoin de prendre son envol: «Durant la période de Noël, on pouvait être une trentaine



Alexandre Paul est un chocolatier heureux, fin prêt à faire goûter ses spécialités aux habitants de Nyon et de la région. Après treize ans de complicité avec Tristan, de Bougy-Villars, il lance son entreprise demain. CÉDRIC SANDOZ

à travailler à la chocolaterie, cette structure ne me convenait plus et je me sentais de moins en harmonie avec le propriétaire», concède Alexandre. Mais c'est surtout Nyon qui appelle le chocolatier, alors qu'il regarde la ville depuis les vignes de Bougy-Villars, durant ses pauses déjeuner. «Je me disais qu'il devait y avoir une place pour moi».

Alexandre Paul n'aime pas trop remuer le passé et s'il lui arrive encore d'utiliser le «nous» lorsqu'il parle de son travail, son présent et son futur résident bel et bien entre les murs de sa boutique.

Synergies locales

Lors de la visite de son atelier et de son arcade, Alexandre présente toute sorte d'objets avec l'excitation d'un enfant. Des gabarits en bois fournis par la me-

nagerie Meyer & Suter, les moules de lapins usinés par l'entreprise Charrières de Crassier ou les bouteilles de whiskies dénichées à la Cave à Jules. «C'est fou, j'ai accès à tout ce dont j'ai besoin dans la région! Les artisans et petits commerçants de La Côte sont de véritables mines d'or».

Afin d'appuyer son propos, il sort une fine plaque de l'une de ses étagères. Il s'agit d'une de ses créations, un chocolat aromatisé au thé aux parfums de fruits de la passion. Une trouvaille faite à la Maison à Thé de la rue de la Gare lui a inspiré cette étonnante variété de chocolat noir. «Il faut expérimenter et tâtonner sans cesse, c'est ça mon métier. Travailler et respecter de beaux produits, mais aussi être aventureux et un peu casse-cou». Les nombreux voyages (dont un tour du monde) d'Alexandre

Paul ne sont sûrement pas étrangers à cette audace créatrice.

Rester enfant

«Le chocolat est un lien direct avec notre enfance, j'en suis convaincu», assène le chocolatier. Et quand il lui arrive de l'oublier, il lui suffit d'observer ses trois enfants déambuler dans la future boutique le sourire aux lèvres pour se le rappeler.

Alexandre nous présente pour finir ce qu'il décrit comme étant la pièce maîtresse du lieu: une imposante machine qui n'a plus l'air toute jeune. «C'est mon trésor, une Artofex de 1957, en trouver une a été le plus heureux des présages». Il suffit de voir le regard émerveillé qu'il pose sur le vénérable outil pour comprendre que, chez Alexandre Paul, l'enfance n'est jamais bien loin. ●

CONSEIL GÉNÉRAL

MARCHISSY

La fibre optique attendra

La Route des Montagnes, l'une des artères qui relie le village depuis le Pied du Jura, sera prochainement en chantier. Le Conseil général a consenti à emprunter la somme substantielle de 900 000 francs pour financer les travaux. Ces derniers viseront prioritairement à la mise en séparation des eaux claires et usées sur ce secteur encore raccordé en unitaire. Dix propriétés sont concernées au total. La Municipalité a décidé de profiter de l'occasion pour réaménager la chaussée avec la pose d'un nouveau revêtement bitumineux et la création de sept places de parc. Enfin, neuf candélabres viendront éclairer la route. Si l'assemblée a

largement appuyé ces investissements, elle a interpellé l'Exécutif sur l'opportunité d'installer un tube pour accueillir à terme la fibre optique. La Municipalité a affirmé être en contact avec les opérateurs, mais qu'aucun projet n'était prévu pour le moment. «Pourquoi ne le ferions-nous pas seuls, en attendant que les opérateurs se décident?», demandait alors un conseiller. Eddy Antonelli, municipal en charge du dossier, a répondu que l'Exécutif ne désirait pas installer un tube pour rien. Ce d'autant qu'«il faudrait rouvrir la chaussée par la suite, pour distribuer la fibre optique dans les différents foyers», a-t-il ajouté. ●

Le bâtiment forestier pourrait s'agrandir

Le crédit d'étude de 26 000 francs en vue d'agrandir le bâtiment sis sur le territoire de Marchissy et loué au Groupement forestier de La Serine (AGFORS) a généré mercredi un débat nourri sur l'opportunité d'une participation communale dans les activités de l'AGFORS. Emmenée par la Commission de gestion, une partie du Conseil s'est dite préoccupée de financer l'agrandissement d'une infrastructure dédiée à une entreprise privée. L'Exécutif a alors rappelé que l'AGFORS était une société de droit public regroupant une dizaine de communes et deux propriétaires privés. Le municipal en charge des Forêts, Philippe Humbert, a mis en avant les besoins grandissants en termes d'équipements, au vu de l'essor du secteur bois énergie. «Mais, avant d'engager des frais, il est nécessaire de faire une étude pour établir un projet clairement défini», a insisté l'édile, accessoirement président du Conseil d'administration de l'AGFORS. Une large majorité s'est finalement prononcée en faveur du crédit d'étude. Toutefois, à la suite d'un amendement déposé préalablement, en cas de non-aboutissement du projet consécutivement à une décision politique ou de l'AGFORS, le financement de l'étude serait pris en charge par une augmentation de loyer du bâtiment. ●

Nouvelle cuisine pour la Grande salle

Effectuée par étapes sur plusieurs années, la mue de la Grande salle de Marchissy, datant de 1921, est à bout touchant. Il ne reste plus qu'à refaire la vétuste cuisine. Mercredi, la Municipalité a sollicité 65 000 francs afin de doter les lieux d'un équipement semi-professionnel adapté aux besoins tant des sociétés locales que des locataires de la Grande salle. Si la Commission de gestion notait qu'«une intervention s'impose», elle remettait en cause le coût des travaux et proposait de réduire l'enveloppe de 10 000 francs. La Municipalité ne s'est pas opposée à cette baisse. Au vu de ce consensus, il ne restait dès lors plus à l'assemblée que d'accepter ce crédit, ce qu'elle fit à une large majorité. Les travaux auront lieu aux mois de juillet et août. ●

La population donnera son avis sur la carrière

Lors du dernier Conseil général de l'année 2013, un projet de carrière sur le territoire de Marchissy au lieu-dit La Motelette avait suscité des inquiétudes. Mercredi, la Municipalité se voulait rassurante quant à la convention d'exploitation signée en 2004 avec l'entreprise Ronchi SA à Gland. «Après avoir mandaté un expert, il s'avère que la convention signée alors n'est que peu liante pour la commune», a informé le syndic Luc Mouthon. En attendant, plus de précisions de la part de l'entreprise et de l'Etat sur l'avancée du projet, les autorités demanderont l'avis des Martiolans sur l'opportunité d'aller de l'avant ou non dans ce projet, une fois tous les détails connus. Le sondage sera réalisé en avril par le biais d'un formulaire envoyé par courrier ou à remplir sur Internet. ● **TEXTES: DGO**

PRÉVERENGES La population est invitée à célébrer samedi la fin de l'hiver.

Le carnaval devient une fête de village

Après des débuts modestes, il y a quelques années, dans les quartiers extérieurs de Préverenges, les festivités du carnaval touchent samedi, pour la première fois, tout le village. «Après le succès de plus en plus étendu des premières éditions, nous avons pensé que c'était possible d'organiser un vrai carnaval de Préverenges», explique Tamara Giger, présidente de la nouvelle association, créée à cet effet, et à la tête d'un collectif de 11 personnes, dont trois anciens du comité de fêtes du CaPRI (acronyme rappelant les quartiers En Cappelan, les Planches, Les Pommiers et Le Rionzi, qui ont vu naître la manifestation.

«Tous parents de jeunes enfants, nous avons envie d'organiser quelque chose qui plaise à cette classe



En cortège et en concert, la guggenmusik les Popop's de Bière.

d'âge et qui rassemble le village», poursuit Tamara Giger. «Après l'hiver, où les gens s'enferment chez eux, et en attendant la fête villageoise en été, le début du printemps est l'occasion idéale pour se retrouver». Même si les organisateurs, pour cette inauguration, avaient eu l'intention de «faire simple», le programme est des plus alléchants. Plus de 250 élèves, des

1-3° primaires de Préverenges, qui ont réalisé en classe leurs costumes, sur le thème de... l'eau, prendront part à un cortège qui parcourra toute la localité, au rythme de trois guggenmusik: les Popop's de Bière, Los Bambinos d'Orbe et les Boutentrins du Landeron. L'ambiance bruyante et pétaradante se poursuivra dans la cour du collège des Voiles du Léman.

Egalement au menu, un spectacle de magie et une mini-disco à la salle polyvalente. Des stands de petite restauration et de boissons seront à disposition. Sur le plan financier, l'association qui a le soutien de la commune (mise à disposition des infrastructures et de collaborateurs) s'est déjà assurée la générosité de plusieurs sponsors. Le souhait, à deux jours du

coup d'envoi: «que tout aille bien, que les gens aient du plaisir et, surtout, qu'il ne pleuve pas.» Le ciel, dont on annonce les caprices, est avisé... ● **MR**

LA FÊTE AUSSI À LUSSY

A noter que, le même jour, Lussy célébrera aussi son carnaval. Les réjouissances débiteront avec le cortège, départ à 17h45, avant la mise à feu du bonhomme hiver, 18h30-22h30, karaoke pour les 4-18 ans, à la salle communale. ●

INFO+

15h04 (horaire de carnaval oblige), départ du cortège, 16h34, concert des guggenmusik. Programme complet sur: www.carnavalpreverenges.com

EN IMAGE



MICHEL PERRET

NYON

Premier coup de pelle pour la future déchetterie

Jedi, c'est par un communiqué que la Municipalité a annoncé que le chantier de construction de la nouvelle déchetterie et du Centre d'exploitation routes et voirie à l'Asse avait démarré la semaine dernière. Quelques rappels historiques sur ce dossier qui avait suscité de vifs débats sur www.lacote.ch ● **MCF**